



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté - Égalité - Fraternité

La Ville de Joigny vous informe

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Joigny, vendredi 27 octobre 2023

## Signature du contrat « Territoires en action » entre la Région Bourgogne Franche-Comté et le PETR du Nord de l'Yonne

Nicolas SORET, président du PETR du Nord de l'Yonne ; Eric HOULLEY, vice-président du conseil régional de Bourgogne Franche-Comté en charge de la cohésion sociale, de la politique de la Ville, des ruralités, des parcs naturels et des contrats de plan ; Marc BOTIN, président de la communauté d'agglomération du Grand Sénonais et Paul-Antoine DE CARVILLE, maire de Sens, procéderont

- **lundi 30 octobre 2023, à 14h, en mairie de Joigny (salle Patricia-Repérant)**

à la signature du contrat « Territoires en action » (TEA) entre la Région Bourgogne Franche-Comté et le PETR du Nord de l'Yonne (\*).

Pour la période 2022-2028, le territoire du Nord de l'Yonne, composé de 130.833 habitants, poursuit sa stratégie de développement engagée lors du précédent contrat, en accompagnant des projets structurants qui répondent à la fois aux enjeux démographiques et climatiques du territoire. Le contrat « Territoires en action » se veut le point de rencontre entre la stratégie territoriale du Nord de l'Yonne et les enjeux régionaux d'aménagement et de développement. Cela se traduit en objectifs stratégiques partagés et en projets ambitieux pour le territoire.

Dans le cadre du contrat « Territoires en action », le volet territorial doté de 4.898.721€ permettra de mettre en œuvre des opérations d'envergure, conformes aux priorités de la Région, dans les domaines de l'adaptation au changement climatique, de l'attractivité territoriale, de la santé et des mobilités.

Par ailleurs, le soutien de la Région au PETR du Nord de l'Yonne passe également par un volet « Villes moyennes » dédié à la Ville de Sens. Une enveloppe de 800.000€ permettra des projets liés aux fonctions de centralité de la Ville de Sens.

(\* Le PETR (pôle d'équilibre territorial et rural de l'Yonne) rassemble cinq intercommunalités : communauté de communes du Jovinien (président : Nicolas SORET), communautés de communes Yonne Nord (Thierry SPAHN), communauté de communes du Gâtinais en Bourgogne (Jean-François CHABOLLE), communauté de communes de la Vanne et du pays d'Othe (Sébastien KARCHER) et la communauté d'agglomération du grand Sénonais (Marc BOTIN).